



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 108-2024
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.164

Déposée le : 03.06.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Motion de la Députation : Oui
Déposée par : DEPU (Gullotti, Tramelan) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pour une stratégie structurelle, pédagogique et linguistique dans le domaine de la formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne

Le Conseil-exécutif est chargé d'établir, avec les partenaires concernés, une stratégie en matière de formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne pour garantir la formation en fonction des besoins identifiés ainsi que la pérennité des sites actuels de formation.

Développement :

La formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne offre aux jeunes élèves sortants de l'école obligatoire des possibilités innombrables. Ces formations, en dual ou en plein temps, CFC ou maturité professionnelle, sont dispensées sur plusieurs sites, à Bienne, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan et Moutier (jusqu'au mi-2026), dans plusieurs écoles, publiques ou privées. De nombreux métiers peuvent ainsi susciter l'intérêt des élèves qui souhaitent entrer sur le marché du travail ou dans une école professionnelle dès la sortie de l'école obligatoire.

Dans le Jura bernois et Bienne-Seeland, ce sont environ 2600 élèves qui choisissent la formation professionnelle initiale, offrant ainsi à l'économie régionale, cantonale, voire nationale, des candidates et des candidats à l'embauche compétents, dynamiques et motivés. Les formations proposées sur les différents sites professionnels sont essentielles pour le tissu économique régional, notamment.

Dans le cadre du projet « Ecoles professionnelles 2020 », le canton de Berne a entamé une réflexion allant en ce sens pour l'ensemble du canton.

Toutefois, pour la partie francophone du canton, plusieurs éléments se sont invités dans la réflexion depuis lors, qui méritent un approfondissement de celle-ci.

Avec le départ de Moutier dans la République et canton du Jura, la formation initiale professionnelle dans la partie francophone du canton de Berne va connaître des bouleversements en termes de localisation de l'enseignement. Le ceff ARTISANAT installé à Moutier jusqu'au 31 décembre 2025 sera déménagé à Bienne avec toutes les formations qu'il dispense actuellement.

Les réformes dans l'enseignement des métiers ont également un impact direct sur les institutions de formation, notamment commerciales. Ainsi, quatre écoles dispensant aujourd'hui cette voie de formation seront amenées à réfléchir dans les mois à venir sur leur avenir en tant qu'institution et sur la répartition des filières.

Le projet « Avenir Berne Romande », dont le contenu a été approuvé par le Grand Conseil en mars 2023, définit plusieurs localités comme sites hébergeant un pôle de formation dans le Jura bernois (La Neuveville, Tramelan, Saint-Imier).

Avec la fin de la Question jurassienne, les rapports entre la Ville de Bienne et le Jura bernois vont prendre un nouvel essor qu'il faut organiser en matière de formation professionnelle initiale pour encourager les synergies, renforcer les liens avec le tissu économique des deux régions. Il est essentiel de trouver une synergie et un équilibre entre les deux régions de sorte à ce qu'aucune d'entre elles ne se sente lésée.

Le bilinguisme, qui est une carte de visite déployée par le canton, est une richesse culturelle et une opportunité sur le monde du travail qui doit avoir sa place dans la réflexion.

Les changements mentionnés ci-dessus vont profondément marquer le visage de la formation professionnelle initiale. Il est nécessaire pour une question de collaboration entre régions francophone et bilingue du canton qu'un outil stratégique soit développé. L'étude préalable réalisée par les associations de communes Jura bernois, Bienne et Seeland Biel/Bienne ne pouvait pas en tenir compte dans leur globalité.

Par conséquent, le Conseil-exécutif est invité par ce postulat à élaborer une stratégie pour la formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne en termes structurel et pédagogique, en tenant compte de l'existence des pôles de formation contenus dans le projet ABR et des écoles sises à Bienne et en collaborant avec les institutions politiques en place (CJB, CAF, Députation), les directions des écoles concernées, ainsi que les représentantes et représentants de l'économie.

Destinataires
– Grand Conseil